

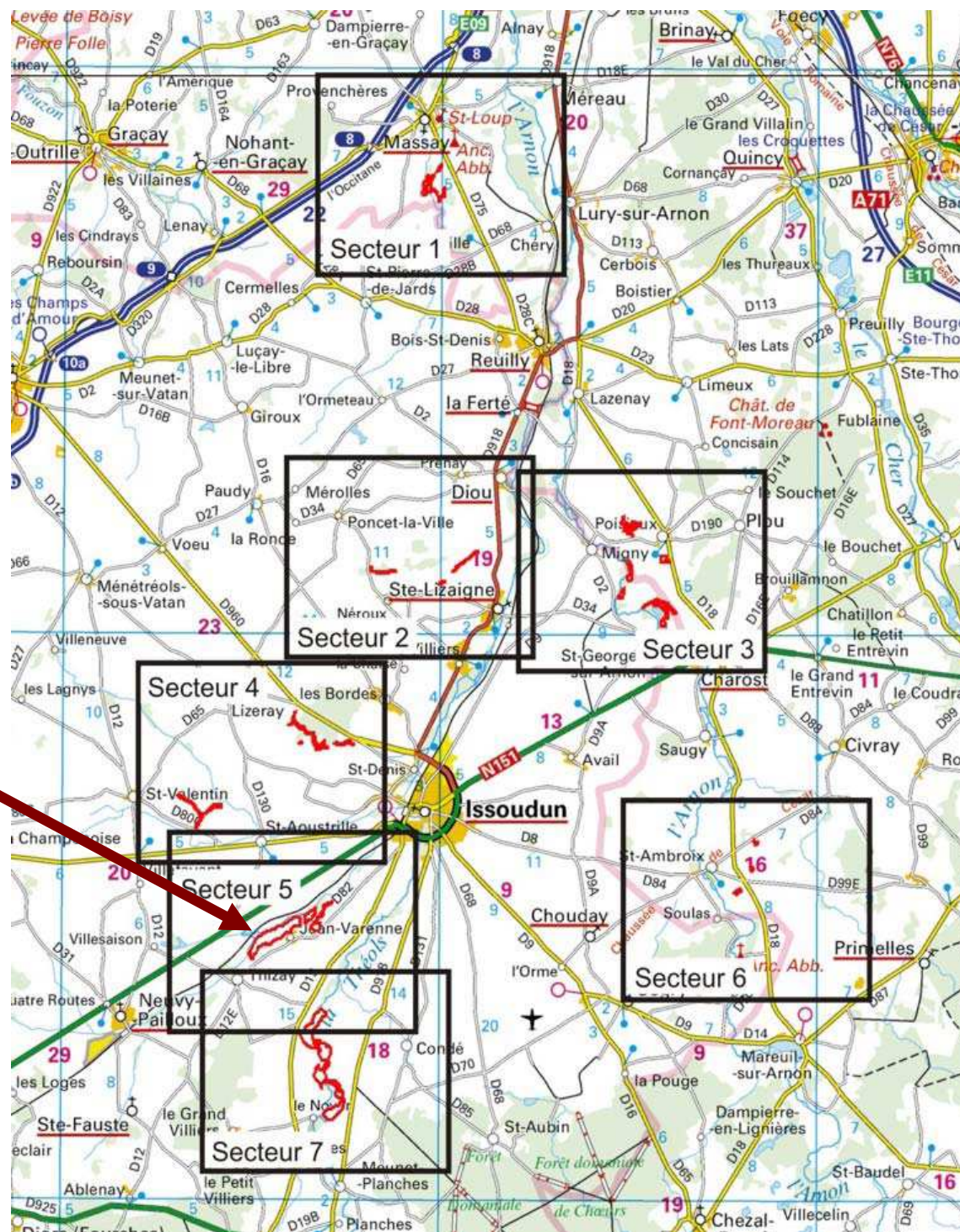


Site Natura 2000 « Îlots de marais et coteaux calcaires au Nord Ouest de la Champagne Berrichonne »

LE MARAIS JEAN VARENNE



Marais de Jean Varenne



- 275 ha dans l'Indre sur les 314 ha du site en ZSC (Zone spéciale de Conservation) depuis le 29 novembre 2011**
- 94 ha de marais protégés par arrêté préfectoral de protection de biotope**
- Le marais représente 28 % de la surface totale du site Natura 2000**
- Situé sur les communes de Thizay et Saint-Aoustrille**

Caractéristiques du site

Le site est traversé par un cours d'eau « **La Vignole** » le séparant en deux et servant de limite communale

Le marais de Jean Varenne constitue l'un des derniers marais alcalin de la région Centre.

Le marais subissait un embroussaillement de grande ampleur, notamment par les saules, les frênes dans les parties humides et par les aubépines et les pruneliers, dans les parties plus sèches, suite à l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles (élevage notamment).



Intérêt du site

Plusieurs Habitats remarquables d'intérêt communautaire

1) Dans les parties les plus basses et humides :

- Mégaphorbiaies hygrophiles (reine des près),
- Cariçaie (*Carex davaliana*),
- Cladiaie (marisque),
- Phragmitaie

2) Dans les parties plus sèches moins exposées au marnage annuel des eaux :

- prairies humides à Molinie bleu sur sols calcaires

Espèces protégées par arrêté ministériel :



Épipactis des marais



Grande sanguisorbe

Gentiane pneumonanthe

Azuré de la sanguisorbe



Azuré des mouillères



**Contrat NATURA 2000 non agricole
non forestier**

Mesure 323 B

Durée : 5 ans

**Possibilité d'un opérateur unique
de gestion des terrains
pour le compte des propriétaires**

Remboursement des travaux :

- 50 % par le FEADER,

- 50 % par l'Etat

Maîtrises d'Ouvrages

Travaux hydrauliques

Travaux
d'aménagements terrestres

SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'AMENAGEMENT
de la THEOLS

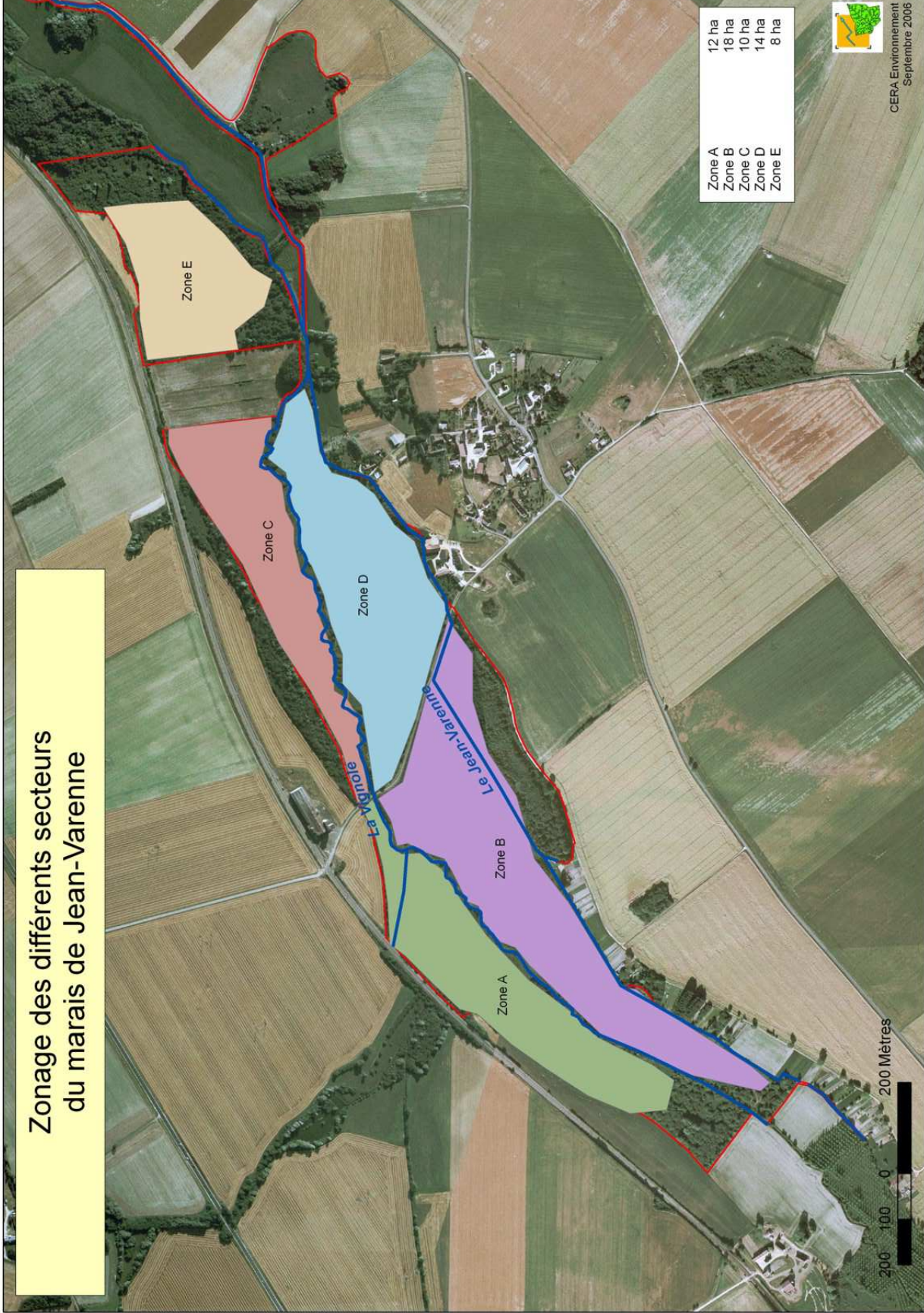
FÉDÉRATION
DE L'INDRE POUR
LA PÊCHE ET LA
PROTECTION DU
MILIEU

AQUATIQUE

- Restauration des fontaines et résurgences
- Curage de fossés transversaux
- Curage du Jean Varenne
- Aménagement de frayères
- Aménagement de la Vignole (recharges granulométriques, goulées, abandon d'un barrage)

- Défrichement
- Arasement des touradons (buttes) de molinies
- Broyages et fauchages d'entretien

Zonage des différents secteurs
du marais de Jean-Varenne

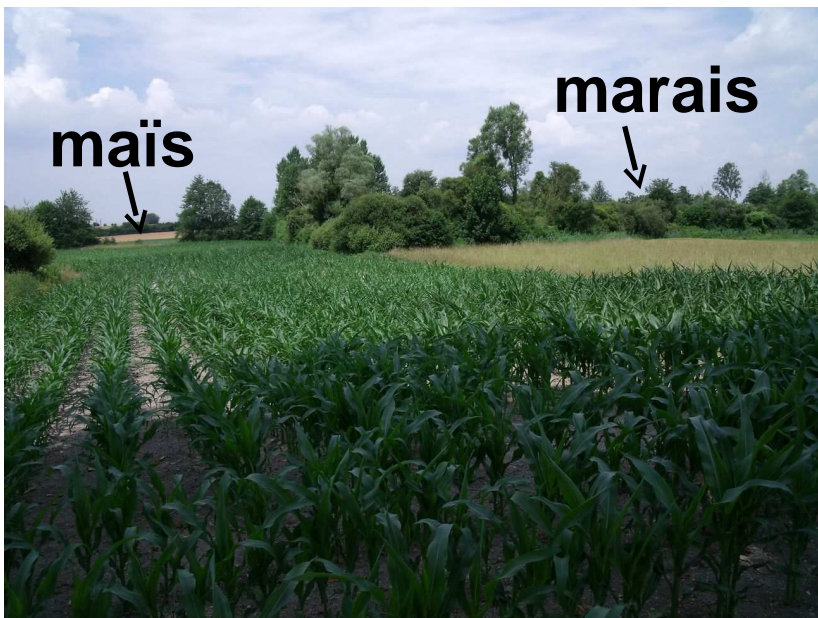


CERA Environnement
Septembre 2006

ETAT INITIAL 2011 : Marais dégradé, enfriché



Résurgences asséchées



**1^{ère} phase :
repérage, délimitation,
appel aux « anciens »**





**Etat initial :
le Jean Varenne**



**Rencontres, discussions et
accords sur les travaux
avec tous les voisins**

2^{ème} phase : engagement des travaux



→ Multiplicité des techniques et engins





Travaux mécaniques et manuels



13 « fontaines » retrouvées



Le Jean Varenne : 2 450 mètres en eau







Le Jean Varenne en 2011



... et en 2013

Une concertation permanente



3^{ème} phase : entretien d'un marais retrouvé





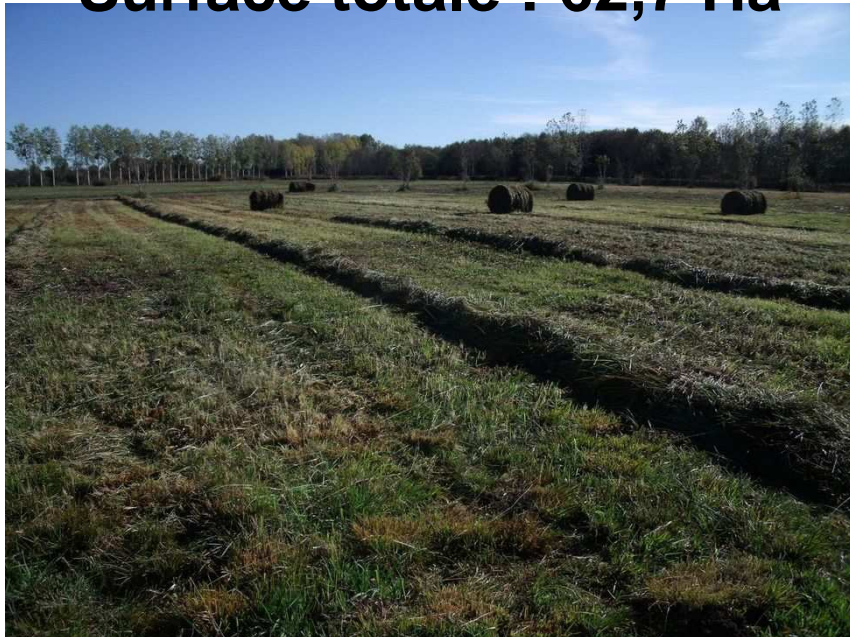
1 765 mètres de fossés



6 noues



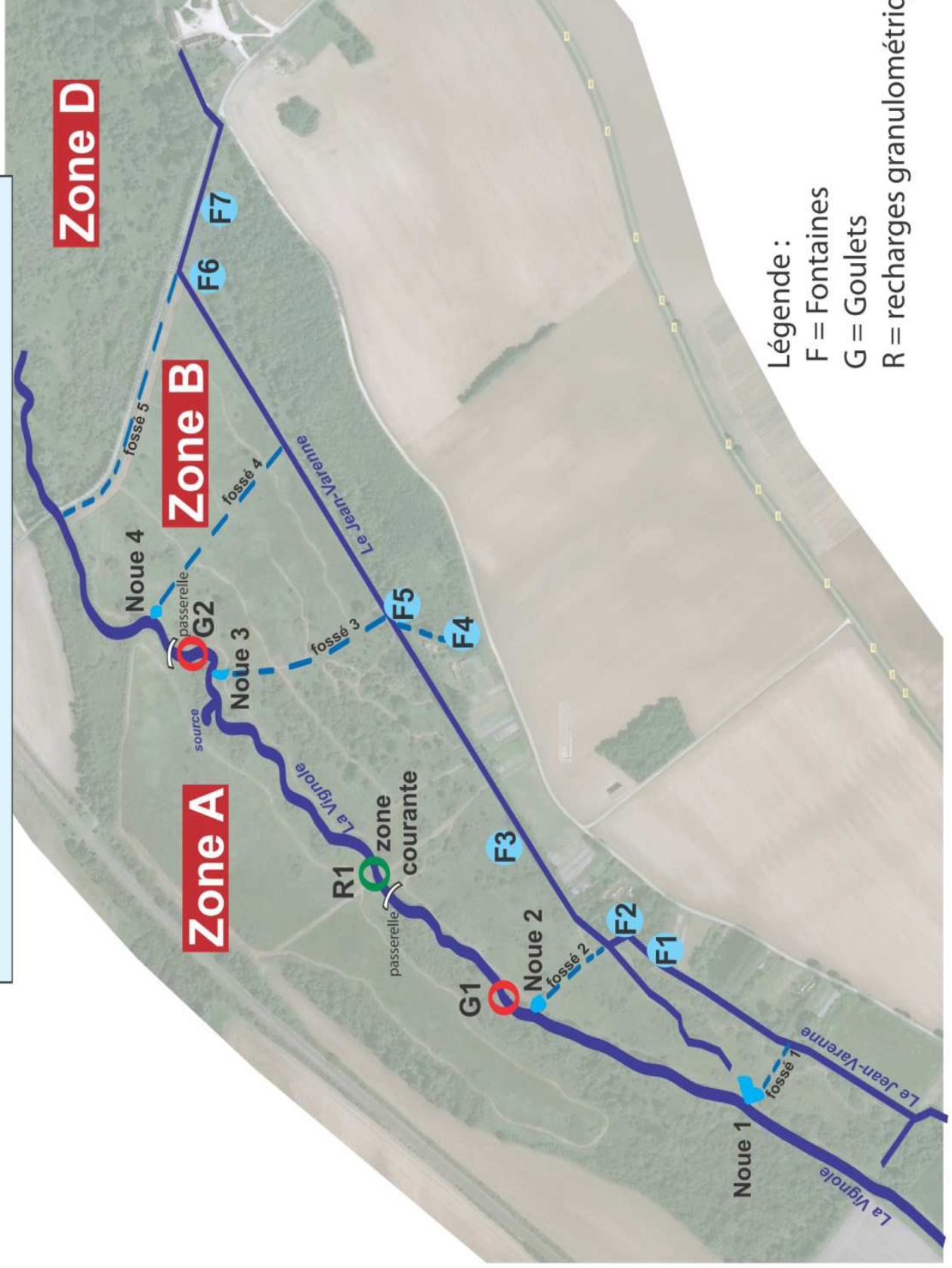
Surface totale : 62,7 Ha



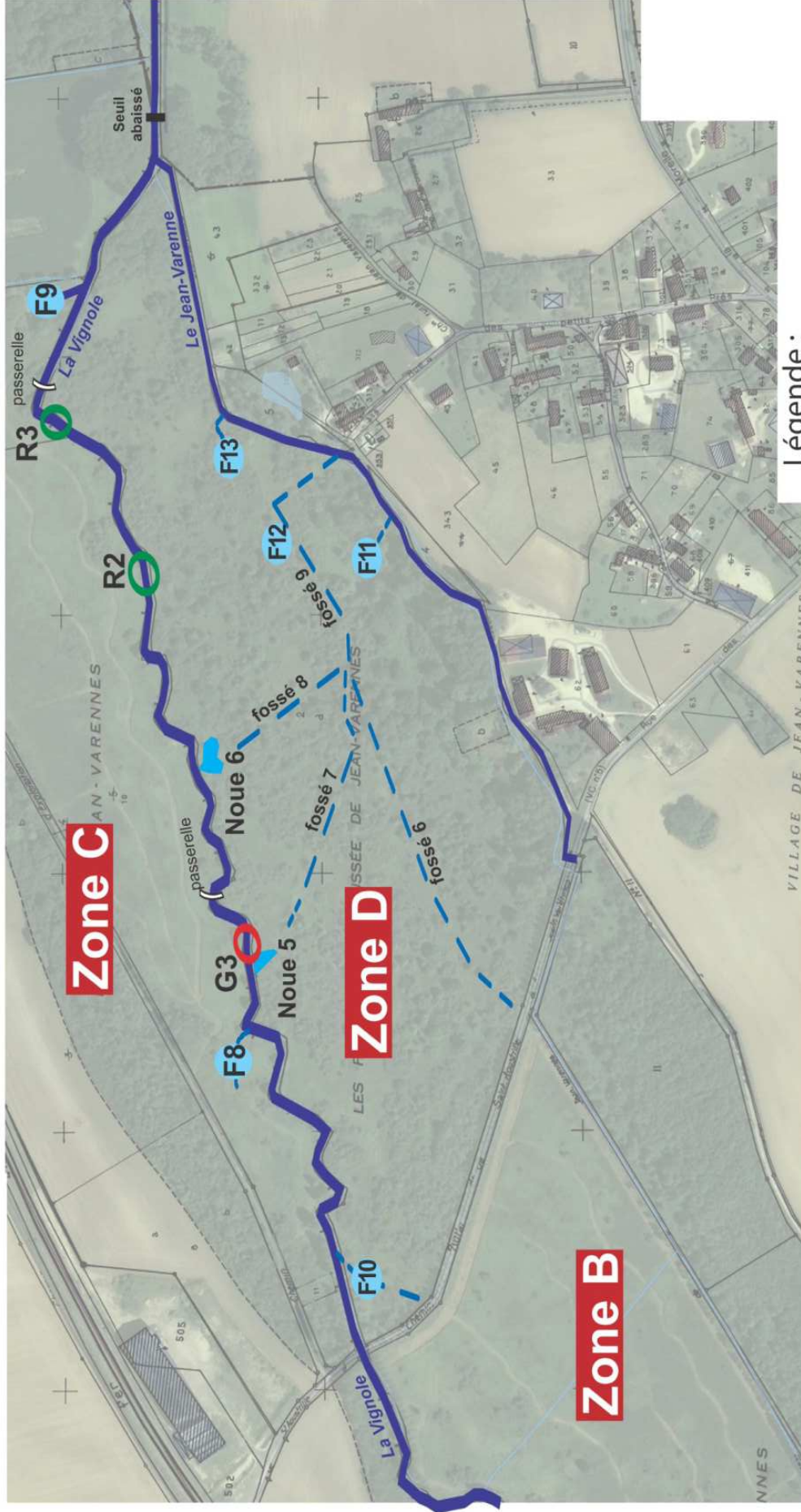
surface restaurée : 48 Ha



MARAIS JEAN-VARENNE - Zones A et B
TRAVAUX HYDRAULIQUES au 25 Juillet 2014



MARAIS JEAN-VARENNE - Zones C et D
TRAVAUX HYDRAULIQUES au 25 Juillet 2014



Légende :

F = Fontaines

G = Goulets

R = recharges granulométriques







**Travaux terrestres :
203 522,85 €**

**Travaux hydrauliques :
171 892,28 €**



**Total :
375 415,13 €**

2014 : fin des contrats



2015 ?